



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 novembre 2025

MISE EN SYNERGIE OPÉRATIONNELLE DES INGÉNIERIES DU CEREMA ET DES AGENCES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Pascal Berteaud, directeur général du Cerema, Cécile Calin, présidente de l'Association nationale des directeurs et directrices d'agences techniques départementales (ATD), Bruno Faure, président de la commission ruralité de l'Association des départements de France (ADF) se sont réunis pour mieux se coordonner à l'échelle nationale et locale afin d'apporter l'ingénierie technique nécessaire aux futurs élus locaux, en particulier des petites communes. À cette occasion, le Cerema lance une nouvelle modalité d'adhésion dédiée aux Agences techniques départementales (ATD) afin de faciliter les collaborations.

Les élections municipales à venir posent l'enjeu de l'accompagnement des nouveaux élus et de leurs équipes en matière d'ingénierie technique et de pilotage de projets. Comment construire et déployer concrètement une stratégie pour aménager son territoire et l'adapter au changement climatique ? Comment piloter et faire aboutir les projets d'aménagement, de transport, de gestion des risques, etc. ? Comment disposer d'une expertise de pointe pour débloquer son projet ? Sur quelle aide compter pour exercer ses compétences du quotidien dans un contexte réglementaire, administratif et technique qui se complexifie ?

Le Cerema, les ATD, les Départements et les collectivités, déploient une capacité d'ingénierie technique, d'expertise et d'appui concret sur le terrain, complémentaires. Les ATD sont des partenaires techniques de proximité des communes. Le Cerema développe une expertise de haut niveau et organise une capitalisation, une mutualisation et une mise à disposition de bonnes pratiques et de retours d'expériences au service d'un développement méthodologique particulièrement nécessaire pour l'adaptation des territoires aux évolutions du climat et la gestion des risques climatiques.

Parmi ses plus de 1 000 collectivités adhérentes, le Cerema compte 441 groupements de collectivités locales, 88 Départements et 486 communes avec lesquelles il travaille déjà au quotidien. Les ATD comptent quant à elles environ 20 000 collectivités adhérentes, communes, intercommunalités et syndicats.

Le Cerema propose désormais une nouvelle modalité d'adhésion aux Agences techniques départementales (ATD) afin de faciliter les collaborations.

Dans un contexte budgétaire contraint et une pénurie de profils techniques, le développement de synergies opérationnelles sont essentielles au renforcement d'une expertise technique au service de toutes les collectivités.



De gauche à droite :

- *Maxime Estrade, directeur de l'ATD de Corrèze (19)*
- *Christophe Marques, directeur de l'ATD des Côtes d'Armor (22)*
- *Laurent Naudy, directeur ATD de l'Aude (11)*
- *Bruno Faure, président du Conseil stratégique du Cerema, président du Conseil général du Cantal (15)*
- *Pascal Berteaud, directeur général du Cerema*
- *Cécile Calin, directrice de l'ATD de Meurthe-et-Moselle (54) et présidente de l'ANDATD*
- *Cyrille Portalez, directeur territorial Cerema*
- *Guilhem Cayrol, directeur du développement Cerema*

© Jean-Claude GUILLOUX - Cerema

CONTACTS PRESSE

Cerema

Virginie DESTEZ

Responsable communication

06 64 49 37 44 – presse@cerema.fr

Association nationale des directeurs et directrices d'agences techniques départementales (ANDATD)

Cécile CALIN

Présidente de l'ANDATD

06 12 06 65 85 – ccalin@mmd54.org

À propos du Cerema

Au cœur des missions qui lui sont confiées par les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, le Cerema accompagne les territoires dans leur adaptation au changement climatique grâce à une expertise et des solutions de référence.

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain.

Il conseille, innove et fédère les acteurs dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Le Cerema dispose de 27 implantations partout dans l'Hexagone et les Outre-mer et rassemble plus de 1 000 collectivités adhérentes, qui ont accès à une expertise mutualisée au niveau national pour faire aboutir des projets complexes. Le Cerema innove et déploie de nombreuses solutions partout en France, démontrant ainsi que des solutions existent pour l'adaptation des territoires au changement climatique.

www.cerema.fr



À propos de l'Association nationale des directeurs et directrices des Agences techniques départementales

Les Agences techniques départementales sont des structures créées à l'initiative des Conseils départementaux en cohérence avec leurs compétences en matière de solidarité territoriale. Certaines sont anciennes, d'autres, plus nombreuses, ont été créées dans les années 2010-2015 en lien avec la disparition de l'assistance technique de l'État. Les collectivités infra-départementales en partagent la gouvernance et participent à leur évolution.

L'Association nationale des Directrices.eurs d'Agences Techniques Départementales (ANDATD), créée en 2018, en recense aujourd'hui 55 agences réparties sur le territoire national. S'y ajoute une 20^{aine} de départements qui ont conservé en interne des missions d'assistance technique.

Basée sur la mutualisation des moyens, elles visent à apporter aux collectivités une ingénierie opérationnelle pour les aider à mettre en œuvre leurs projets dans de nombreux domaines (voirie, espaces publics, ouvrages d'art, services numériques, bâtiment, gestion de l'eau, de l'urbanisme, etc.)

Leur périmètre départemental en fait des structures de proximité et leur connaissance des acteurs locaux leur permet de concevoir une offre de service adaptée à chaque territoire.

Fortement sollicitées pour répondre aux besoins d'ingénierie des petites collectivités rurales, communes comme intercommunalité, les ATD constituent des portes d'entrée privilégiées en matière d'ingénierie, comme en illustre le fort taux d'adhésion des collectivités à ces structures (plus de 80 % en moyenne par département).